



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Côte-d'Or

Commune : Vic-sous-Thil

Autres communes :

R500

Appellation : Manège du Brouillard

Monument(s)

Appellation : Manège du Brouillard

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 07/06/1993

Étendue de la protection : Inscription 7 juin 1993

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.